

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 45 – Mars 2009

Thème : 1 – Production Sous-thème : 1 – 1 Ressources

Notice n° : 2009-4633

Rapport sur l'apport de la recherche à l'évaluation des ressources halieutiques et à la gestion des pêches

Cléach M.-P.

Office Parlementaire d'Évaluation des choix scientifiques et technologiques ; Marcel-Pierre Cléach, Sénateur de la Sarthe

Rapport 2008, n° 132, p. 1-175



<http://www.senat.fr/rap/r08-132/r08-1321.pdf>

Synthèse (Marée amère. Pour une gestion durable de la pêche) :

<http://www.senat.fr/noticerap/2008/r08-132-notice.html>

◆ Analyse

À la demande de l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques), le sénateur Marcel-Pierre Cléach (UMP-Sarthe) a remis en décembre 2008 un rapport initialement motivé par le rôle, souvent contesté, de la recherche dans la gestion des pêches. En fait, le rapporteur a élargi le champ d'étude et livre, documents à l'appui, un panorama sur l'évolution historique et la situation actuelle des pêches maritimes, que ce soit à l'échelon mondial, européen ou français.

Le rapport souligne que la pêche est dans une situation critique, notamment en France où elle va de crise en crise ; d'où sans doute la désignation « Marée amère » qui lui a été octroyée dès sa publication. Le rapport met en évidence, de façon explicite et sans complaisance, un certain nombre de causes et mécanismes ayant conduit à ces crises, dont la surcapacité des flottilles, des raisonnements de court terme et un traitement essentiellement social du secteur. L'étude inclut aussi un chapitre sur l'aquaculture, mettant en évidence les limites au miracle souvent espéré. En revanche, elle n'aborde guère les problèmes de la filière aval ou du lien notoirement faible entre production et commercialisation.

Le rapporteur propose une série de réformes, regroupées selon cinq axes :

- rétablir un dialogue entre scientifiques, pêcheurs et décideurs qui aboutisse à une vision commune ;
- construire les outils de la décision politique (dont la démarche écosystémique et les aires marines protégées) ;
- placer les pêcheurs au cœur d'une gestion responsable des pêches (plaidoyer pour une réduction de capacité et pour les quotas individuels) ;
- exiger des pouvoirs publics l'exercice de leurs prérogatives ;
- rendre les consommateurs mieux informés et plus responsables (dont écolabellisation, réglette pour boycotter les poissons sous-taille, régulation de la pêche de loisir).

Ce n'est pas le premier rapport officiel sur la pêche et ses difficultés, mais les précédents demandaient souvent une lecture entre les lignes, tandis que la vraie nouveauté de celui-ci est la grande franchise dans le propos. Jamais jusqu'alors il n'avait été écrit que « les difficultés rencontrées en France et en Europe viennent en grande partie de pouvoirs publics qui n'ont pas exercé leur autorité par faiblesse ou par complicité », ou que « une fraude de grande ampleur existait dans notre pays ».

Le rapport remet également en perspective un certain nombre d'arguments avancés par le secteur : « les poissons ont disparu ailleurs » ; « la faute des autres » ; « une industrie lourde artisanale exigeant des aides », etc.). Il reste à voir si le franc-parler de cet appel à la prise de conscience générale, du pêcheur à la société civile en passant par les chercheurs, favorisera ou freinera sa prise en considération.

Analyse réalisée par : Mesnil B. / Ifremer